

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Lancement d'un Observatoire de la retraite

L'avenir de la retraite concerne toute la population québécoise

Montréal, 20 novembre 2014. L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) met sur pied un Observatoire de la retraite. Cette initiative de chercheurs de l'IRÉC s'adresse aux organisations et aux personnes qui veulent mieux comprendre pour agir sur le système de retraite au Québec. L'Observatoire regroupera de nombreux partenaires qui ont le souci de bien inscrire les débats sur la retraite dans une perspective large, celle des politiques sociales dont le Québec a besoin. Déjà, plusieurs groupes ont manifesté leur intérêt. « Nous avons la conviction que la qualité de la retraite ne concerne pas seulement les personnes qui sont maintenant à la retraite, mais également la population dans son ensemble. Les choix de société concernant l'avenir de la retraite ont une influence sur les décisions en matière d'emploi, de logement, d'épargne, de développement économique et de solidarité sociale. Il importe d'élargir l'actuel débat sur le système de retraite », ont expliqué François L'Italien et Frédéric Hanin, chargés de projet à l'IRÉC.

En centrant uniquement les perspectives de réforme sur l'impact des déficits actuariels et des problèmes de capitalisation des régimes, plusieurs experts ont contribué à écartier du débat les enjeux économiques et sociaux plus fondamentaux associés à l'avenir du système de retraite québécois. « Discuter de manière rigoureuse de l'avenir du système de retraite au Québec implique d'adopter une vision d'ensemble des choix que le Québec a faits en matière de retraite. C'est ce besoin que l'Observatoire de la retraite veut combler », ont poursuivi les chercheurs.

Le modèle québécois de retraite : comprendre pour mieux agir collectivement

Les chercheurs considèrent que des questions de fond n'ont pas été abordées jusqu'à présent et nécessitent d'être discutées pour comprendre les enjeux actuels : « Pourquoi a-t-on institué des régimes de retraite au Québec? Quel était le "contrat social" derrière cet arrangement institutionnel? Quels objectifs et fonctions économiques leur a-t-on collectivement assignés? »

Plutôt que d'isoler les problématiques de la retraite les unes des autres, il importe selon les chercheurs d'avoir une vision globale et intégrée du système de la retraite au Québec : « Nous pensons que mieux comprendre les caractéristiques de ce modèle permettrait de mieux agir collectivement sur ses orientations et sa destinée. Sinon, nous risquons bien d'appliquer un "traitement" sur un "autre patient", avec le risque de provoquer de nouveaux problèmes qui n'étaient pas envisagés au départ », ont souligné les deux chercheurs de l'IRÉC.

Les particularités du modèle québécois

Le Québec a fait des choix de société valorisant l'intérêt général, la solidarité sociale et intergénérationnelle, ainsi que la participation démocratique à la vie économique. Il est le seul État au Canada où les régimes complémentaires de retraite impliquent une participation de l'ensemble des parties prenantes pour définir les règles de la gestion de ces régimes. Il a innové en créant en 1965 un gestionnaire public des régimes de retraite, la Caisse de dépôt et placement. Il a également innové sur le plan de l'épargne-retraite individuelle avec la création des fonds de travailleurs. « Comme on peut le constater, ont résumé François L'Italien et Frédéric Hanin, les particularités du modèle québécois de retraite reposent, d'une manière générale, sur une intervention structurante de l'État, une forte implication collective dans la gestion ainsi qu'une préoccupation aiguë du contrôle de l'épargne pour le développement économique du Québec.

Le Bulletin de la retraite

Le premier outil dont s'est doté l'Observatoire est la production d'un Bulletin de la retraite, dont le premier numéro est lancé aujourd'hui. Cette publication est appelée à faire la liaison entre les divers

partenaires et l'ensemble des personnes intéressées à tenir un débat public riche et éclairé sur l'ensemble des enjeux de la retraite et de la condition des retraités. Un site internet devrait aussi être mis en ligne bientôt. « Nous privilégions le développement d'une réflexion large sur la place du système de retraite dans la société québécoise, en vue de contribuer à l'élévation du niveau des débats en cours, ainsi qu'à l'amélioration des connaissances des Québécois et des Québécoises sur le système de la retraite », ont conclu François L'Italien et Frédéric Hanin.

(30)

Pour informations : André Laplante, directeur des communications de l'IRÉC, (514) 258-4798 (Cell.)